



# Plan stratégique de développement durable de la collectivité de Bécancour



Ville de Bécancour  
1295, Nicolas-Perrot  
Bécancour (Québec), G9N 1A1

**Rendu possible grâce à la participation du Fonds Aluminerie de Bécancour**



**ABI.**

FONDS ALUMINERIE  
DE BÉCANCOUR  
POUR LES COLLECTIVITÉS  
DURABLES

**Réalisé par le Technocentre en écologie industrielle, 2012-13**

**Coordination :**

- Nicklaus Davey, conseiller en développement durable

**Rédaction et révision linguistique :**

- Normand Gariépy, directeur général
- Roxanne Dugas, conseillère en développement de projets
- Claudia Dallaire, conseillère en développement durable
- Nicklaus Davey, conseiller en développement durable
- Marie-Ève Latrémouille, conseillère en développement durable

**Graphisme et mise en page :**

- Claudia Dallaire, conseillère en développement durable



1800, rue Émile-Bernard, suite 200  
Sorel-Tracy (Québec) J3R 0A6

# TABLE DES MATIÈRES

---

MOT DE LA MAIRESSE .....	4
MISSION, VISION ET VALEURS DE LA VILLE DE BÉCANCOUR.....	5
INTRODUCTION .....	8
1. MISE EN CONTEXTE .....	9
2. MÉTHODOLOGIE.....	10
2.1 Portrait.....	10
2.2 Comités.....	10
2.2.1 Comité de pilotage .....	10
2.2.2 Comité de développement durable .....	11
2.3 Forums.....	12
3. PORTRAIT.....	13
3.1 Description physique du territoire .....	13
3.2 Principaux intervenants du territoire.....	15
3.2.1 Liste détaillée des principaux intervenants.....	15
3.3 Synthèse territoriale.....	17
4. TABLEAUX SYNTHÈSES.....	20
5. SUIVI – ANALYSE ET PRIORISATION .....	27
RÉFÉRENCES .....	28

## MOT DE LA MAIRESSE

---



Gaétane Désilets, mairesse

Le développement durable, c'est un changement fondamental de philosophie sociétale.

Forte de sa réputation de ville où il fait bon vivre et grandir et grâce à l'implication soutenue de ses citoyens comme de ses divers organismes, Bécancour offre un cadre de vie idéal pour travailler, vivre et se réaliser.

Face aux nombreux défis qu'entraîne l'essor de la Ville de Bécancour, le conseil municipal a entrepris, de concert avec ses citoyens, une démarche de développement durable afin d'assurer à tous, les meilleures conditions de vie possibles dès aujourd'hui et pour demain.

Le développement durable a été au cœur des préoccupations municipales pendant la dernière année. La participation de l'ensemble des partenaires à la démarche, allée à la consultation citoyenne, ont permis la réalisation de ce premier plan stratégique de développement durable de la Ville de Bécancour.

Désormais les principes du développement durable sont enchâssés dans la mission et dans la vision de la Ville de Bécancour et conséquemment, ils seront pris en compte dans les décisions, les activités et les programmes municipaux.

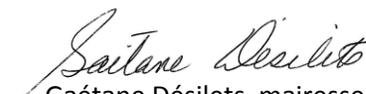
Depuis quelques années déjà, le conseil municipal cherchait à mettre en place une stratégie proactive en vue d'assurer un développement harmonieux de la ville. Grâce à l'implication du Fonds Aluminerie de Bécancour pour les collectivités durables, la Ville a pu réaliser son premier plan stratégique de développement durable.

La notion de développement durable implique de façon incontournable la participation citoyenne puisque c'est le projet d'une communauté. Dès le début du processus, les citoyens ont été des partenaires actifs et attentifs. À travers les consultations, les aspirations des citoyens ont été entendues et prises en compte. Nous disposons maintenant d'un outil précieux qui nous montre la direction à suivre et nous propose les meilleurs moyens pour arriver à bon port.

Chaque année, nous déposerons un plan d'action qui identifiera les mesures concrètes nous permettant d'atteindre les objectifs visés dans le plan stratégique.

C'est donc avec une réelle fierté que nous vous présentons le plan stratégique de développement durable de la Ville de Bécancour qui, nous en sommes convaincus, fera de Bécancour une ville leader en matière de développement durable, une ville où il fait bon vivre et grandir.

Je remercie tous ceux et celles qui nous ont accompagnés tout au long du processus menant à l'adoption du plan et j'invite toute la population à contribuer au succès de cette démarche unique qui nous mènera vers une collectivité de plus en plus durable.

  
Gaétane Désilets, mairesse  
Ville de Bécancour

# MISSION, VISION ET VALEURS DE LA VILLE DE BÉCANCOUR

---

Que ferait-on sans notre municipalité? Les municipalités du Québec ont sensiblement toutes la même **mission**, soit celle d'offrir des services de nature diverse aux citoyens. Elles rendent des services, elles planifient l'aménagement du territoire, elles prélèvent des taxes, pour ne nommer que quelques-unes des responsabilités et compétences de ce palier de gouvernement. Chaque municipalité rend une panoplie de services en fonction de sa taille et de ses moyens tout en respectant les lois, les politiques et les directives gouvernementales provenant des paliers supérieurs.

Si le fonctionnement des municipalités se résumait à leur mission, elles auraient toutes les mêmes bilans : or il n'en est rien. C'est la **vision** des élus qui oriente le développement de la municipalité. Cette vision politique, s'échelonnant sur une période d'un mandat de quatre ans ou plus, s'articule à travers l'expression de **valeurs** communes aux élus. Dans un contexte de consultation et de participation citoyenne, le point de vue des citoyens est de plus en plus pris en compte par les décideurs.

## Mission

La Ville de Bécancour se donne pour mission de dispenser de façon efficiente des services municipaux de qualité qui tiennent compte des besoins de sa communauté. Pour ce faire, elle favorise l'engagement et la participation citoyenne. De manière responsable, elle développe son territoire en tenant compte de ses particularités géopolitiques propres.

Elle a le souci d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens en respect des principes favorisant une bonne intégration des éléments constitutifs du développement durable.

Enfin, elle assume son rôle de VILLE CENTRE<sup>1</sup> en exerçant son rôle de leader au sein de sa région immédiate.

## Vision

La Ville de Bécancour place la personne et la famille au sein de ses préoccupations et de ses actions, elle veut consolider sa réputation de Ville où il fait bon « Vivre et grandir » en faisant reposer son développement économique, social, environnemental et culturel sur les principes du développement durable et de l'éthique.

---

<sup>1</sup> «ville-centre»: toute municipalité locale dont le territoire correspond à une agglomération de recensement définie par Statistique Canada ou toute municipalité locale dont le territoire est compris dans une telle agglomération et dont la population est la plus élevée parmi celles des municipalités locales dont le territoire est compris dans cette agglomération.

Sa gestion favorisera la participation citoyenne, la transparence, l'imputabilité et l'innovation. Elle contribuera à la fierté et au sentiment d'appartenance de sa population. Les citoyens et citoyennes reconnaîtront en elle leur gouvernement de première ligne, répondant à leurs besoins locaux, stimulant le dynamisme culturel, la vitalité économique et la mise en valeur de son patrimoine naturel et bâti.

La Ville assumera son rôle de pôle de développement et de VILLE CENTRE auprès des municipalités environnantes en offrant des services adéquats et adaptés aux besoins de sa population et des collectivités avoisinantes.

## Valeurs de l'appareil municipal

Les valeurs de l'organisation se retrouvent au sein des codes d'éthique adoptés par le conseil municipal. Elles guident les prises de décisions et de façon générale la conduite des élus et des employés municipaux. Ces valeurs sont les suivantes :

- **L'intégrité**  
Tout employé et tout membre du conseil municipal valorise l'honnêteté, la rigueur et la justice.
- **La prudence dans la poursuite de l'intérêt public**  
Tout employé et tout membre du conseil municipal assume ses responsabilités face à la mission d'intérêt public qui lui incombe. Dans l'accomplissement de cette mission, agit avec professionnalisme, vigilance et discernement.
- **Le respect**  
Tout employé et tout membre du conseil municipal favorise le respect dans les relations humaines. Il a droit à ce respect et agit avec respect envers l'ensemble des personnes qu'il rencontre dans le cadre de ses fonctions.
- **La loyauté envers la municipalité**  
Tout employé et tout membre du conseil recherche l'intérêt de la municipalité dans le respect des lois et des règlements.
- **La recherche de l'équité**  
Tout employé et tout membre du conseil traite chaque personne avec justice.
- **L'honneur rattaché aux fonctions**  
Tout employé et tout membre du conseil sauvegarde l'honneur rattaché à sa fonction, ce qui présuppose la pratique constante des cinq valeurs précédentes : l'intégrité, la prudence, le respect, la loyauté et l'équité.

## Valeurs de la collectivité bécancouroise

Les valeurs de la collectivité sont pour la première fois énoncées dans un document officiel de la Ville. Celles-ci se sont dégagées au fil des consultations menées auprès des élus, citoyens et intervenants, en particulier ceux faisant partie du comité de développement durable. Elles guident les recommandations du comité et de façon générale se veulent le reflet le plus fidèle de ce qui anime les citoyens dans leur participation et engagement. Ces valeurs sont les suivantes :

- **L'innovation**

Les Bécancourois(es) ont démontré au fil du temps une grande capacité d'adaptation aux particularités géographiques de leur territoire. Ils entreprennent le futur en valorisant fortement la créativité culturelle et économique.

- **La responsabilisation**

Les Bécancourois(es) sont des citoyens responsables. Ils occupent leur territoire dans le respect des autres et de l'environnement, en étant soucieux de leur qualité de vie et de la sécurité civile.

- **L'appartenance**

Les Bécancourois(es) sont fiers d'appartenir à un milieu de vie diversifié, dynamique et unique au Québec. Bécancour est une force économique croissante, animée d'une vie culturelle effervescente et dotée de paysages riches en biodiversité.

## INTRODUCTION

---

Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a adopté une série de lois, de politiques et de programmes visant à favoriser la dynamisation de ses territoires ainsi que leur adaptation à un monde en constante mutation. La société québécoise vit de profonds changements qui s'avèrent de plus en plus complexes. Plusieurs de ces initiatives visent directement ou indirectement à stimuler d'une part une occupation dynamique des territoires et d'autre part à responsabiliser les acteurs locaux face à leurs nouvelles compétences attribuées, entre autres, par la *Loi sur les compétences municipales de 2006*. Ces instigations ministérielles introduisent impérativement les notions de flexibilité et d'innovation : concepts qui reposent sur une plus grande capacité des acteurs locaux à s'adapter et à gérer le changement dans un contexte d'incertitude. Concernées au premier plan, les municipalités doivent donc revoir leur rôle traditionnel qui ne cesse de s'élargir; ce qui implique de développer et s'approprier de nouvelles compétences tout en informant et mobilisant les parties prenantes de leur territoire.

Le développement d'une ville doit aujourd'hui s'appuyer sur des principes qui, considérés dans leur ensemble, favoriseront l'équilibre de celle-ci. En permettant l'épanouissement économique de son territoire, la jouissance de ses résidents aussi bien au niveau social que culturel tout en protégeant ses écosystèmes et son patrimoine, la Ville projette l'image d'une municipalité de demain, garante d'un développement durable.

# 1. MISE EN CONTEXTE

---

La Loi sur le développement durable du Gouvernement du Québec adoptée en 2006 a pour objet d'instaurer un nouveau cadre de gestion assurant la prise en compte d'un développement présent sans compromettre le futur des autres générations. C'est une conception de l'intérêt public appliquée à la croissance économique et reconsidérée à l'échelle mondiale afin de tenir compte des aspects environnementaux et sociaux d'une planète globalisée. Depuis quelques années, la culture est de plus en plus associée à ce concept et vient constituer le quatrième pilier du développement durable.

La Ville de Bécancour est un des acteurs de premier rang dans le développement durable de son territoire. Elle doit consolider les aspects sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans ses interventions au profit de l'ensemble de la collectivité. Afin d'orienter ses actions de développement, une planification stratégique s'impose. Une planification stratégique dirige et coordonne des actions pour atteindre des objectifs associés à des priorités collectives à court, moyen et long terme. Elle mise sur l'application des principes de développement durable, c'est-à-dire les conditions de succès et la mise en œuvre de projets générateurs d'amélioration durable. Ce type de planification est dynamique, actualisé et évalué au moins une fois par année et requiert la participation des élus, des citoyens et des intervenants.

Ce plan stratégique en développement durable (PSDD) confirme l'engagement de la Ville dans une nouvelle voie de développement. Il est le fruit de consultations des différentes parties prenantes du territoire et se veut l'expression d'une vision collective. Ce plan permettra de :

- développer une compréhension commune des enjeux sociaux, environnementaux, culturels et économiques du territoire pour ensuite passer à l'action;
- mobiliser la collectivité pour la création et le développement de projets durables;
- déployer des projets collectifs pour responsabiliser les acteurs du milieu dans une logique de concertation et d'amélioration du cadre de vie;
- donner un instrument complémentaire de planification territoriale prenant explicitement en compte l'environnement, la vie communautaire, le volet culturel et les intérêts économiques de la collectivité;
- répondre aux directives, aux politiques, aux stratégies et aux lois du gouvernement en matière municipale et de développement durable.

Cette démarche entraînera un accroissement de l'implication des parties prenantes et des citoyens dans une perspective de responsabilités partagées tout en renforçant la fierté régionale

et le sentiment d'appartenance à la communauté. Cette même démarche vise des répercussions à long terme favorisées par le suivi annuel des engagements pris par la Ville de Bécancour et partagés par les acteurs locaux et les citoyens de tous âges.

## 2. MÉTHODOLOGIE

---

### 2.1 Portrait

Plusieurs étapes ont précédé l'élaboration de ce PSSD. Tout d'abord, un portrait sommaire du territoire de Bécancour a été réalisé. Pour ce faire, des entrevues ont été réalisées avec différents intervenants de la région (institutions, commerces, industries, organismes, etc.), les directeurs de services de la Ville et les élus municipaux. Ces entrevues avaient pour but d'amasser de l'information, d'analyser les pratiques organisationnelles de ces intervenants, de les mobiliser et de les sensibiliser sur les notions de développement durable. Afin de compléter la cueillette d'information, plusieurs sites internet et documents pertinents ont été consultés. Enfin, des sondages en ligne ont été effectués du mois de juillet au mois d'octobre 2012.

### 2.2 Comités

En début de projet, deux comités d'orientation ont été mis sur pied. Le premier, appelé « comité de pilotage », est composé de membres de l'administration municipale alors que le second, appelé « comité de développement durable », est formé majoritairement de divers intervenants du milieu et de citoyens. Ces comités orientent et encadrent la démarche et ont défini une vision commune des grands enjeux stratégiques. Les membres de ces comités sont :

#### 2.2.1 Comité de pilotage

Gaétane Désilets  
Mairesse de la Ville de Bécancour



Guy Richard  
Conseiller municipal de la Ville de Bécancour



Gaston Bélanger  
Directeur général de la Ville de Bécancour



Guy Blanchette  
Responsable du développement durable de la Ville de Bécancour



Carole F. Gauthier  
Secrétaire et communication, Ville de Bécancour



## 2.2.2 Comité de développement durable (en plus des membres du comité de pilotage)

Steve Brunelle  
Société d'aide au développement des collectivités - SADC  
Nicolet-Bécancour



Brigitte Bastien  
Café Carpe Diem - Savonnerie



Martine Pépin  
Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec -  
CCICQ



Richard Perron  
Comité des entreprises et organismes du parc industriel et  
portuaire de Bécancour - CEOP



Marjolaine Arsenault  
Commission scolaire de La Riveraine



Paul Baril  
Centre de santé et services sociaux de Bécancour, Nicolet et  
Yamaska - CSSS-BNY



Louis Charest  
Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets de  
Bécancour, Nicolet et Yamaska - RIGIDBNY et ZIP les 2 rives



Françoise Brunelle  
Citoyenne



Francine Tousignant  
Culture Centre-du-Québec - CCQ



Sara Dubé  
Alcoa Canada - ABI



## 2.3 Forums

Cette démarche a donné l'occasion à la population de s'exprimer de différentes façons, notamment lors de forums. Deux forums ont eu lieu dont un premier le 5 décembre 2012, rassemblant près de 80 acteurs du milieu, tous des intervenants du territoire (organismes, institutions, commerçants et industries). Ces participants ont été invités à réfléchir collectivement à des enjeux locaux en lien avec les différentes sphères du développement durable. De ce forum, des enjeux stratégiques majeurs que l'on peut qualifier de « préoccupations » pour la collectivité sont ressortis. Le terme « enjeu » est défini comme étant une valeur matérielle ou morale mise à risque collectivement dans une situation problématique

territoriale. En ce sens, cela peut être ce que l'on peut gagner ou perdre en ne faisant rien ou en agissant. De ce constat naît un refus du statu quo et le besoin d'une action.

Afin de travailler ensemble à ces préoccupations, un forum des citoyens s'est tenu le 17 avril 2013. Ce forum, destiné aux citoyens de la Ville de Bécancour fut l'occasion de rassembler autour d'une même table près de 70 résidents. Ensemble, ils ont discuté de leurs perceptions face à des réalités territoriales qui les préoccupent lorsqu'ils envisagent l'avenir de leur ville. Ces discussions ont été orientées vers des pistes d'action associées aux enjeux stratégiques prioritaires lors du premier forum de la démarche, celui des intervenants. Par piste d'action, nous entendons des projets dont la définition ou la forme qu'ils prendront n'est pas encore précisée. Que ce soit une simple idée ou une initiative en cours de réalisation (nouvelle construction, campagne de communication, règlement municipal, etc.), un énoncé de piste d'action ne laisse pas de doute sur l'objectif visé par ce qui est ou pourrait devenir un projet.

## 3. PORTRAIT

---

Le portrait du territoire est un diagnostic sommaire exposant les forces et les faiblesses les plus fréquentes ayant été relevées auprès des parties prenantes du territoire dans leur pratique actuelle en développement durable. Il permet de contextualiser certains enjeux stratégiques auxquels les parties prenantes, incluant l'administration municipale, doivent faire face dans la gestion quotidienne du territoire. Les enjeux stratégiques peuvent être directement liés au niveau d'intégration et d'application des principes de développement durable dans les processus décisionnels.

Le portrait du territoire esquisse les particularités du milieu et permet d'identifier les besoins et le positionnement des organisations en lien avec leur intégration du développement durable.

### 3.1 Description physique du territoire

Qu'est-ce que Bécancour ?

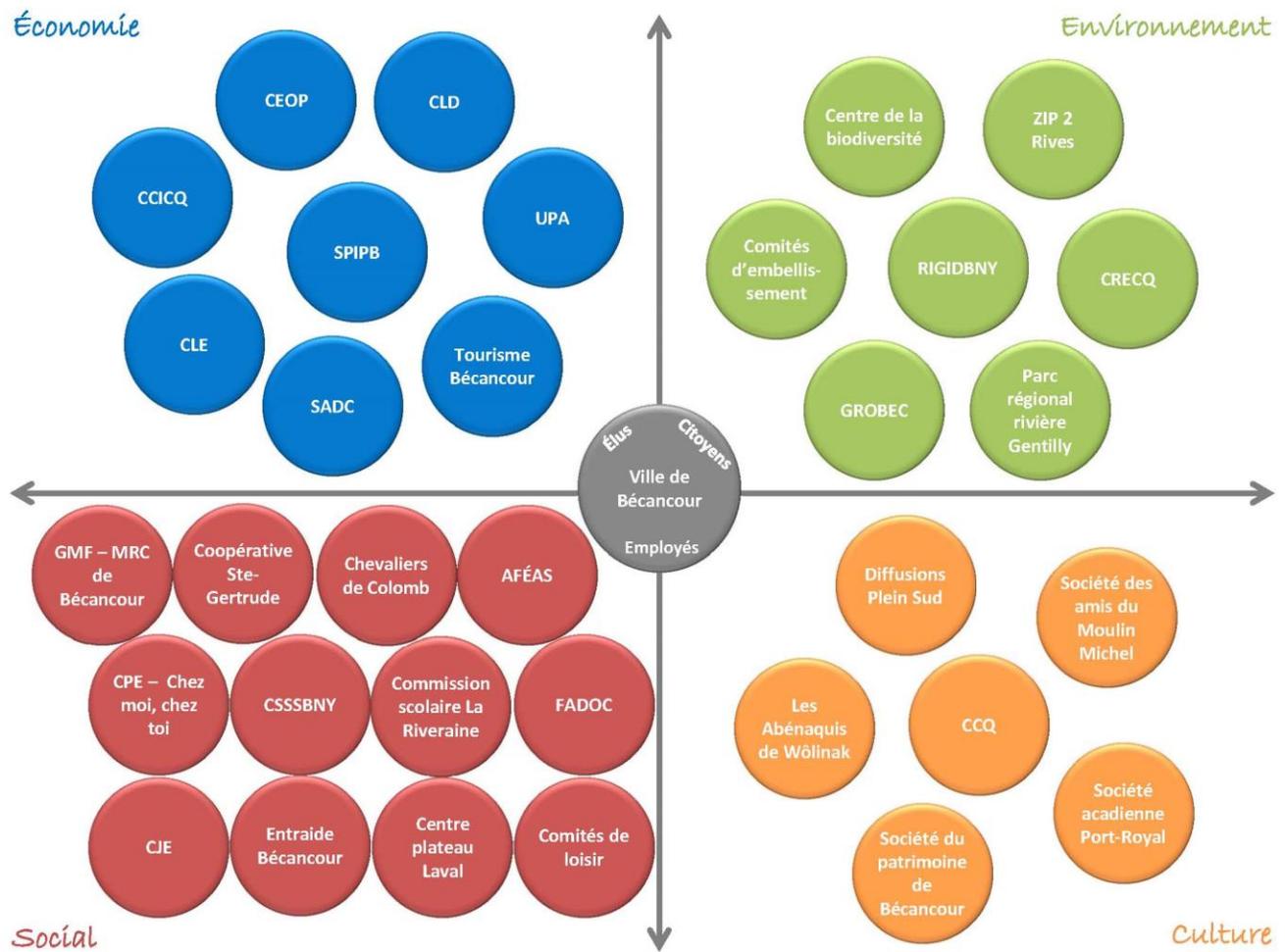
- ☞ C'est 447 Km<sup>2</sup> de territoire (plus grand que l'île de Montréal) composé de six secteurs bien définis qui en font une ville rurale polycentrique.
- ☞ En 2011, la population s'élevait au-delà de 12 400 personnes ce qui représentait une augmentation marquée de 13% depuis le recensement précédent de 2006. En 2012, la population dépassait 12 600 âmes et la croissance ne montre aucun ralentissement.

- ☞ C'est plus de 9 000 emplois dont près de 50% sont occupés par des gens provenant de l'extérieur de la ville, particulièrement de Trois-Rivières.
- ☞ C'est deux cents organismes, industries, commerces et institutions qui s'activent chaque jour pour livrer des produits et services à l'échelle locale et dans certains cas à l'internationale. Le parc industriel et portuaire de Bécancour, appartenant au Gouvernement du Québec, est le plus grand de la province et l'un des plus importants au Canada.



Réf : [www.geomatique.centre-du-quebec.qc.ca](http://www.geomatique.centre-du-quebec.qc.ca), modifié par le Technocentre en écologie industrielle

## 3.2 Principaux intervenants du territoire



### 3.2.1 Liste détaillée des principaux intervenants

#### Pilier environnement :

- Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC)
- Comité de zones d'interventions prioritaires (ZIP) Les Deux Rives
- Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets de Bécancour-Nicolet-Yamaska (RIGIDBNY)
- Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)
- Parc régional de la rivière Gentilly
- Comité d'embellissement municipal de la Ville de Bécancour
- Centre de la biodiversité du Québec

### **Pilier économique :**

- Centre local de développement de la MRC de Bécancour (CLD)
- Société d'aide au développement des collectivités de Nicolet-Bécancour (SADC)
- Carrefour jeunesse-emploi de Nicolet-Yamaska et de la MRC de Bécancour (CJE)
- Chambre de commerce et d'industrie du Coeur-du-Québec (CCICQ)
- Centre local d'emploi de Nicolet-Bécancour (CLE)
- Comité des entreprises et organismes du Parc industriel et portuaire de Bécancour (CEOP)
- Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB)
- Tourisme Bécancour
- Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Centre-du-Québec (UPA)

### **Pilier social :**

- Commission scolaire de la Riveraine
- Associations féminines d'éducation et d'action sociale (AFÉAS)
- Comités de loisir
- Groupes de médecine de famille (GMF) de la MRC de Bécancour
- Centre de santé et services sociaux de Bécancour-Nicolet-Yamaska (CSSSBNY)
- Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Gertrude
- Entraide Bécancour
- Centre de la petite enfance Chez moi, chez toi
- Chevaliers de Colomb
- Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ)

### **Pilier culturel :**

- Culture Centre-du-Québec (CCQ)
- Diffusions Plein Sud
- Société des Amis du Moulin Michel
- Société acadienne Port-Royal
- Société du patrimoine de Bécancour
- Communauté abénaquise de Wôlinak

### 3.3 Synthèse territoriale

Les tableaux synthèses sont le résultat de l'analyse de la compilation des données recueillies lors des rencontres avec les intervenants du milieu et les sondages en ligne. Ils représentent une analyse sommaire basée sur les réponses de la majorité des intervenants interrogés.

**Tableau 3.1 Enjeux transversaux territoriaux**

Enjeux transversaux		Forces	Faiblesses
	<b>Mission, vision et valeurs (MVV)</b>	-Une très forte majorité des organisations ont bien défini leur MVV.	-MVV mal communiquées à moins d'en faire la demande précise comme par exemple dans le cadre d'une demande d'aide financière auprès d'un ministère. -Très peu répandue dans le domaine du privé, en particulier des PME.
	<b>Stratégie de l'organisation</b>	-Globalement, les organisations ont des stratégies à court et à moyen terme bien arrêtées alors que c'est beaucoup moins le cas pour ce qui est du long terme.	-On discute très peu de développement durable avec des organisations plus compétentes que la sienne en la matière.
	<b>L'éthique des affaires</b>	-Une grande proportion des organisations font preuve de transparence dans leurs rapports avec le milieu.	
	<b>Responsabilités sur les services</b>	-Une majorité significative des organisations se perçoivent comme étant très branchées sur leur milieu et responsables socialement.	
	<b>La gouvernance</b>	-Il existe un climat de concertation bien développé au sein des organisations du territoire. -La plupart des organisations sont au moins dotées d'un organigramme clair.	-L'habitude de rendre des comptes à la société dans un rapport ou une section de rapport dédié au développement durable n'est pas ou presque pas existante.

**Tableau 3.2 Enjeux économiques territoriaux**

Enjeux économiques		Forces	Faiblesses
	<b>Pratiques de soutien aux organismes</b>		-Une grande partie des organisations rencontrées sont bénéficiaires de soutien externe, mais pour celles qui sont en position de soutenir le milieu, bien peu se sont dotées de balises et de critères bien définis.
	<b>Pratiques d'approvisionnement (achats)</b>	-L'achat local est répandu. -De plus en plus, on se tourne vers l'offre émergente de produits et services écologiques.	-Toute la portée que peut avoir une politique d'approvisionnement écoresponsable dans une communauté n'est pas bien comprise.
	<b>Impact sur le développement local</b>	-Généralement, on favorise l'embauche locale tout en priorisant la compétence. -Lorsqu'on investit ou on affiche une réussite de nature économique, les organisations n'hésitent pas à le communiquer à la communauté (c'est moins le cas pour les réussites sociales ou environnementales).	-Peu d'organisations ont vécu de belles expériences d'intégration de travailleurs en difficulté. -Rares sont les organisations qui vont jusqu'à investir du temps rémunéré dans des causes sociales ou communautaires. -Peu d'organisations prennent la peine de quantifier les retombées locales de leur activité économique.

**Tableau 3.3 Enjeux sociaux territoriaux**

Enjeux sociaux		Forces	Faiblesses
	<b>Conditions de travail</b>	-Les organisations rencontrées perçoivent généralement avoir de bonnes conditions de travail.	
	<b>Développement des compétences</b>	-Le développement des compétences est un concept répandu et généralement bien intégré en fonction des moyens de l'organisation.	
	<b>Participation et relations de travail</b>	-Plus l'organisation est petite, plus la tendance est à la consultation.	
	<b>Équité</b>	-La majorité des organisations se disent compétentes en matière d'équité.	-L'étendue du concept d'équité au sein d'une organisation ne semble pas bien maîtrisée pour une grande proportion des répondants.
	<b>Santé et sécurité au travail</b>	-La majorité des organisations se disent compétentes en matière de santé et sécurité.	-Cette préoccupation est tributaire des moyens dont dispose l'organisation pour couvrir les nombreux aspects liés à la santé et sécurité.

		-Plusieurs petites organisations ont une connaissance superficielle de ces concepts.
<b>Impact sur le développement local</b>	-La plupart des organisations se préoccupent de leur impact social.	-Il n'est pas évident pour tous d'identifier au quotidien l'impact social de l'organisation.

**Tableau 3.4 Enjeux environnementaux territoriaux**

<b>Enjeux environnementaux</b>		<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
	<b>Gestion des matières résiduelles</b>	-Un peu plus de la moitié des répondants disent avoir entrepris une démarche en ce sens. -On note l'effet de la campagne Défi Ici on recycle! -On comprend que la clé du succès passe par la sensibilisation des employés ou des bénévoles.	-L'impact réel d'une gestion sérieuse des matières résiduelles demeure difficile à évaluer -Plusieurs organisations ignorent tout en gestion des matières résiduelles.
	<b>Gestion de l'énergie</b>	-Une forte majorité des organisations ont fait des efforts en ce sens. -La campagne gouvernementale a fait ses effets.	-Il reste beaucoup de conversions énergétiques à faire.
	<b>Gestion de l'eau</b>	-Quelques exemples d'économie d'eau (changement de toilettes).	-Les organisations se soucient très peu de leur consommation d'eau.
	<b>Gestion des émissions GES</b>	-Une certaine conscientisation en ce qui concerne le covoiturage. -On est généralement conscient de l'enjeu planétaire associé au réchauffement climatique.	-Les organisations se soucient très peu de leurs émissions GES. -Les organisations compensent très peu leurs émissions. -Constat d'échec du programme Défi Climat.
	<b>Gestion des autres types de pollution</b>		-Une très forte majorité des organisations ne voient pas d'autres sources de pollution malgré une sensibilité grandissante à la qualité de l'air ou à la présence de matières dangereuses.
	<b>Gestion de l'impact local</b>	-Globalement, la quasi-totalité des organisations consultées ont une forte préoccupation pour l'environnement. -Plusieurs exemples d'efforts concrets pour améliorer son empreinte écologique.	-L'effet mode de l'environnement diminue la portée de l'engagement. -Une prise de conscience difficile parce que complexe et encore laborieuse sans support des instances gouvernementales.

## 4. TABLEAUX SYNTHÈSES

---

Les tableaux synthèses sont des résumés globaux de la démarche de planification qu'a mise sur pied la Ville de Bécancour pour s'inscrire dans le développement durable. Ce sont des condensés des résultats de recherches et consultations menées au cours des derniers mois. Ils se veulent l'expression la plus fidèle de ce qu'ont exprimé les élus, les employés municipaux, les citoyens et les intervenants lorsqu'on a recueilli leurs perceptions des enjeux, stratégies et pistes d'action.

Les comités de pilotage et de développement durable ciblent l'analyse de 100% des 37 pistes d'action énoncées au moment de l'adoption du plan par le Conseil municipal dans un horizon de cinq ans, soit 2013-18, se terminant le 31 décembre 2018. D'autres cibles plus précises en lien avec la priorisation de chacune des pistes d'action seront énoncées annuellement.

- Il est important de noter que les énoncés dont vous prendrez connaissance dans les pages qui suivent sont le fruit de consultations publiques ouvertes et transparentes. Aucun travail rigoureux d'analyse n'a encore été fait pour évaluer la faisabilité des pistes d'action. Ce travail sera fait progressivement d'ici la fin de 2018.
- Dans les mois à venir, de l'actuel plan stratégique découlera un **premier plan d'action annuel**. Celui-ci contiendra les pistes d'action prioritaires retenues pour la première phase de mise en œuvre du plan stratégique en développement durable. Le comité de développement durable de la Ville de Bécancour établira du même coup les échéanciers, les moyens de financement, les justifications et les objectifs précis pour chacune des actions priorisées.

TABLEAU 4.1 ENVIRONNEMENT

Enjeu stratégique		Justification	Piste d'action/projet	Justification	
Enjeu	no				Stratégie
Gestion de l'eau, de l'air et des sols	1	Protéger l'eau potable et les eaux de baignade (Petite Floride, rivières Bécancour et Gentilly)	Pour notre santé et pour se réapproprier des lieux naturels qui augmentent notre qualité de vie	1.1 Adopter un règlement de protection de l'eau potable (Ref. St-Bonaventure <sup>2</sup> )	Pour diminuer les risques de contamination des sources d'eau (fracturation hydraulique, etc.)
				1.2 Rendre accessible l'embouchure de la rivière Gentilly pour donner aux citoyens l'accès au fleuve et rendre la Petite Floride sécuritaire pour la baignade <sup>i</sup>	Pour diversifier les loisirs en nature par des aménagements légers : patin, baignade, canot, kayak, etc.)
				1.3 Nettoyer la rivière Godefroy et le lac St-Paul <sup>ii</sup>	Pour restaurer les milieux naturels
	2	Maximiser l'assainissement des eaux usées sur tout le territoire	Pour la santé publique et pour préserver la salubrité des milieux naturels en zone rurale	2.1 Réaliser l'inventaire et évaluer la conformité des fosses septiques <sup>3</sup> et autres systèmes d'eaux usées afin de compléter les tronçons réalisables d'égouts sanitaires du territoire	Pour acquérir une connaissance complète de la gestion des eaux usées du territoire
				2.2 Adopter un plan de gestion intégrée des systèmes d'eaux usées domestiques du territoire afin d'optimiser la conformité des installations (priorisation, incitations, raccordements, implantations)	Pour réduire au maximum les rejets polluants dans la nature et protéger la santé publique
				2.3 Réaliser l'inventaire et évaluer la conformité des installations agricoles de stockage de fumier	Pour diminuer la pollution agricole et protéger les cours d'eau
	3	Développer de nouveaux aménagements pour la rétention des eaux de drainage	Pour diminuer le ruissellement et optimiser les services écologiques naturels	3.1 Adopter un programme de plantation de végétaux sur les bandes riveraines <sup>4</sup> comportant des incitations fiscales pour compenser la perte de superficie productive pour les agriculteurs	Pour retenir les eaux de ruissellement et utiliser les services écologiques (sols et végétation)
				3.2 Adopter un programme d'incitation à la récupération des eaux de pluie destinées à l'arrosage de pelouses, jardins, etc.	Pour réduire la consommation d'eau potable
				3.3 Publiciser le guide des bonnes pratiques de rétention des eaux de surface, tant au niveau des citoyens que des agriculteurs (Guide de GROBEC-ROBVQ <sup>5</sup> et Guide du MAMROT <sup>3</sup> )	Pour éviter les refoulements dans les sous-sols et le ruissellement des terres agricoles
	4	Améliorer les pratiques agricoles relatives à l'épandage et au drainage	Pour réduire au maximum la pollution des cours d'eau et des sols ainsi que l'érosion des berges	4.1 Cette stratégie n'a pas été retenue par les citoyens pour des fins de discussion lors du premier forum des citoyens tenu le 17 avril 2012. Elle demeure dans le plan pour être discutée dans le futur.	

<sup>2</sup> <http://www.saint-bonaventure.ca/medias/doc/reglements/REGLEMENT%20244-2011.PROTECTION%20DES%20PUITS.pdf>

<sup>3</sup> [http://lacmandeville.org/documents/documents\\_municipalite/cclm\\_sw\\_rgt\\_fosses\\_septiques.pdf](http://lacmandeville.org/documents/documents_municipalite/cclm_sw_rgt_fosses_septiques.pdf)

<sup>4</sup> <http://banderiveraine.org/>

<sup>5</sup> [http://www.grobec.org/pdf/action/Fiche\\_eaux\\_de\\_pluie\\_et\\_ruissel.pdf](http://www.grobec.org/pdf/action/Fiche_eaux_de_pluie_et_ruissel.pdf) et [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/amenagement\\_territoire/urbanisme/guide\\_gestion\\_eaux\\_pluie\\_complet.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/amenagement_territoire/urbanisme/guide_gestion_eaux_pluie_complet.pdf)

<b>Gestion de l'énergie, des gaz à effet de serre et des matières résiduelles</b>	5	Réduire la production de matières résiduelles et augmenter la récupération et le recyclage	Pour diminuer le volume de déchets et favoriser le réemploi	5.1 Se doter d'un écocentre ou centre de cueillette et de tri pour le bois, le métal, le ciment, le bardeau d'asphalte, la tôle, les céramiques et autres matières	Pour encadrer de façon optimale la cueillette de toutes les matières résiduelles du territoire
				5.2 Construire une usine de gazéification pour traiter localement les matières résiduelles	Pour profiter des retombées locales de cette activité économique et atteindre le « zéro enfouissement »
				5.3 Publiciser l'existence du point de dépôt de RDD (résidus domestiques dangereux), de résidus horticoles et de TIC (technologies de l'information et communication – téléphones, piles, etc.) situé à l'atelier municipal de Bécancour	Pour offrir aux citoyens un endroit sécuritaire où disposer les RDD ou les matériaux encombrants
	6	Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments	Pour diminuer nos besoins en combustibles fossiles, réduire les coûts d'énergie et freiner le réchauffement climatique	6.1 Créer une maison modèle du développement durable qui logera un pavillon de recherche et développement des technologies vertes résidentielles que les citoyens pourront visiter afin de s'éduquer et de s'inspirer	Pour permettre aux citoyens de s'informer et d'adopter une consommation plus responsable et à la fine pointe de la technologie
				6.2 Créer l'événement <i>Salon des énergies renouvelables</i> afin d'offrir une vitrine aux applications concrètes et accessibles pour les résidences, commerces et industries locales	Pour rendre les énergies vertes et le développement durable accessibles et concrets
				6.3 Adopter un plan de conversion progressive des véhicules et des bâtiments municipaux afin d'intégrer les énergies vertes	Pour faire de la municipalité un leader local dans le domaine
				6.4 Faire la promotion des programmes d'incitations fiscales pour le remplacement des fournaies à l'huile et des poêles à bois <sup>6</sup>	Pour offrir aux citoyens des mesures concrètes d'efficacité énergétique

<sup>i</sup> Les pistes d'action 1.2, et 20.3 doivent être considérées simultanément puisqu'ensemble elles répondent à plusieurs enjeux stratégiques : 1 et 20.

<sup>ii</sup> Les pistes d'action 1.3 et 20.2 pourraient ne former qu'une piste d'action et répondre à plusieurs enjeux stratégiques : 1 et 20.

<sup>6</sup> <http://www.changezdair.org/> & <http://www.gazmetro.com/clients-residentiel/forfaits-programmes/programme-efficacite.aspx?culture=fr-ca>

TABLEAU 4.2 CULTUREL

Enjeu stratégique		Justification	Piste d'action/projet	Justification	
Enjeu	no				Stratégie
Identité territoriale et culturelle	7	Développer le sentiment d'appartenance en soutenant des activités sociales festives basées sur l'engagement du milieu	Pour se donner des symboles, des éléments de fierté locale, des lieux de rencontre et d'événements rassembleurs à notre image	7.1 Cette stratégie n'a pas été retenue par les citoyens pour des fins de discussion lors du premier forum des citoyens tenu le 17 avril 2012. Elle demeure dans le plan pour être discutée dans le futur.	
	8	Conserver et mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel	Pour valoriser notre histoire et nos milieux naturels exceptionnels	8.1 Protéger le bâtiment du Mont-Bénilde et lui donner une nouvelle vocation en lien avec le développement durable sous toutes ses formes (citoyenneté, art, culture et sport). <sup>iii</sup>	Pour préserver un patrimoine bâti et créer un lieu unique à vocation multifonctionnelle pour les citoyens
				8.2 Identifier, protéger et aménager le patrimoine naturel.	Pour prévenir la dégradation des paysages et des écosystèmes
9	Développer, assurer et améliorer l'offre culturelle	Pour enrichir et diversifier nos sorties culturelles : arts, sports, divertissements	9.1 Cette stratégie n'a pas été retenue par les citoyens pour des fins de discussion lors du premier forum des citoyens tenu le 17 avril 2012. Elle demeure dans le plan pour être discutée dans le futur.		

<sup>iii</sup> Les pistes d'action 6.1 et 8.1 pourraient ne former qu'une piste d'action et répondre à plusieurs enjeux stratégiques : 6 et 8.

**TABLEAU 4.3 Éducation citoyenne au développement durable**

Enjeu stratégique		Stratégie	Justification	Piste d'action/projet	Justification
Enjeu	no				
<b>Intégration du développement durable</b>	10	Accompagner la population, les industries, les commerces et les institutions dans une démarche d'intégration du développement durable	Pour se donner le temps de comprendre le développement durable et changer nos façons de faire, être plus stratégique pour l'avenir	10.1 Créer un incubateur industriel régional (« verdopole » ou « vallée de la bio-innovation ») axé sur le développement de bio-entreprises <sup>iv</sup>	Pour prendre le virage industriel vert et écoresponsable
				10.2 Mettre sur pied une campagne de communication pour sensibiliser et éduquer la population au développement durable. <sup>v</sup> Ex.: capsules d'information vidéo, ateliers scolaires, etc.	Pour faire évoluer collectivement la population en l'exposant à des informations crédibles
				10.3 Mise en place de jardins maraichers ou serres horticoles entretenus par des bénévoles sur des terrains de la Ville (terrains vagues); y favoriser la culture de fruits et de légumes biologiques gratuits <sup>vi</sup>	Pour ouvrir de nouveaux lieux propices à l'engagement citoyen avec des activités concrètes et utiles
				10.4 Adopter un programme de plantation d'arbres symbolisant toutes les phases de la vie des bécancourois : naissance, mariage, achat d'une maison, accueil des nouveaux résidents, décès, etc.	Pour créer des liens durables avec l'environnement naturel en favorisant le symbole de l'arbre
<b>Gestion et gouvernance locale</b>	11	Développer la concertation et la coopération entre les acteurs de tous les milieux	Pour améliorer la communication et l'efficacité des projets collectifs en brisant les silos	11.1 Créer une Commission du patrimoine afin de planifier de façon concertée les actions futures en lien avec la protection, la valorisation et l'aménagement du patrimoine bâti et naturel	Pour créer des synergies et une vision collective du patrimoine local
				11.2 Encourager la concertation des organismes à vocation sociale ou communautaire afin qu'ils puissent bénéficier d'une meilleure cohésion, de ressources communes et d'une reconnaissance assurant leur pérennité <sup>vii</sup>	Pour limiter les doublons et les chevauchements en favorisant une culture du consensus et des structures plus centralisées

<sup>iv</sup> La piste d'action 10.1 répond à plusieurs enjeux stratégiques : 10, 16 et 19.

<sup>v</sup> La piste d'action 10.2 répond à plusieurs enjeux stratégiques : 10 et 12.

<sup>vi</sup> Les pistes d'action 10.3, 14.1 et 20.1 doivent être considérées simultanément puisqu'ensemble elles répondent à plusieurs enjeux stratégiques : 10, 14 et 20.

<sup>vii</sup> Les pistes d'action 11.2 et 18.2 doivent être considérées simultanément puisqu'ensemble elles répondent à plusieurs enjeux stratégiques : 11, 14 et 18.

**TABLEAU 4.4 SOCIAL**

Enjeu stratégique		Justification	Piste d'action/projet	Justification	
Enjeu	no				Stratégie
<b>Participation citoyenne et démocratie locale</b>	12	Susciter une participation citoyenne inclusive de la jeunesse par l'éveil et l'éducation	Pour se donner les moyens d'être des citoyens renseignés, curieux et ouverts aux points de vue des autres	12.1 Créer un événement ou une activité d'envergure régionale qui mobilisera la jeunesse par une réalisation concrète. Ex. : semaine de l'arbre, journée du développement durable, les mois de la lecture, la grande dictée, etc.	Pour que les jeunes se sentent concernés et écoutés, qu'ils se réalisent en s'identifiant à un ou des thèmes rassembleurs
	<b>Cohésion et solidarité sociale</b>	13	Favoriser la persévérance scolaire	Pour aider la jeunesse à s'outiller pour l'avenir	13.1 Développer un ou des programmes de sport-étude offrant aux jeunes un motif supplémentaire de se rendre à l'école. Ex. : équitation-étude, hockey-étude, etc.
13.2 Créer une table de concertation réunissant les écoles, la commission scolaire et les organismes communautaires donneurs de services aux 0-18 ans <sup>viii</sup>					Pour améliorer la communication et les synergies dans l'offre de service aux jeunes
14		Soutenir les organismes à vocation sociale	Pour aider la population à vivre sainement	14.1 Bonifier la piste d'action 10.3 en lui donnant une vocation socio-communautaire favorisant la sécurité alimentaire des milieux moins nantis et créer des liens intergénérationnels en opérant un transfert de connaissances agricoles et horticoles des aînés vers les jeunes	Pour favoriser les échanges, briser l'isolement, renouer avec les valeurs de la terre, créer des lieux communs inédits et porteurs d'espoir
				14.2 Soutenir un projet innovant d'équithérapie donnant aux différents organismes sociaux de la région une alternative aux outils d'intervention sociale traditionnels	Pour prévenir la délinquance, responsabiliser les jeunes et améliorer leur confiance
<b>Dynamique démographique</b>	15	Accroître la population (attractivité et rétention des gens)	Pour se donner une masse critique de consommateurs locaux	Cette stratégie n'a pas été retenue par les citoyens pour des fins de discussion lors du premier forum des citoyens tenu le 17 avril 2012. Elle demeure dans le plan pour être discutée dans le futur	

<sup>viii</sup> La piste d'action 13.2 répond à plusieurs enjeux stratégiques : 11 et 13.

**ÉCONOMIE**

Enjeu stratégique		Justification	Piste d'action/projet	Justification	
Enjeu	no				Stratégie
<b>Création de richesse et d'emploi</b>	16	Favoriser l'entrepreneuriat par une approche innovante	Pour conserver nos PME au-delà de 42 mois et développer un milieu de vie riche et attractif	La piste d'action 10.1 s'inscrit directement dans cette stratégie bien que celle-ci n'ait pas été retenue par les citoyens pour des fins de discussion lors du premier forum des citoyens tenu le 17 avril 2012.	
	17	Augmenter l'employabilité locale des citoyens de Bécancour	Pour favoriser la rétention et l'enracinement de tous ceux qui choisissent Bécancour	17.1 Créer une campagne annuelle de visites en entreprises offrant aux jeunes et aux chercheurs d'emploi des opportunités de parrainages, de mentorats ou de stages <sup>ix</sup>	
<b>Gestion des équipements, infrastructure et services</b>	18	Soutenir le développement des services de proximité et à la communauté	Pour assurer à nos citoyens une qualité de vie répondant aux besoins à tout âge	18.1 Bonifier le réseau de pistes cyclables existant afin de le rendre plus sécuritaire et attractif en l'asphaltant, en ajoutant des aires de repos, des espaces verts et des points d'intérêts culturels ou touristiques	Pour favoriser la mobilité et les loisirs actifs des citoyens tout en améliorant l'offre récréotouristique
				18.2 Adopter une politique de soutien financier aux organismes déjà en place pour les aider à améliorer leurs offres de services dans une perspective de développement durable	Pour freiner l'essoufflement des bénévoles qui sont souvent les mêmes à s'impliquer
				18.3 Développer et publiciser un bottin des ressources, des services et des organismes destinés aux citoyens	Pour inciter les citoyens à optimiser leurs usages des services locaux
				18.4 Construire un toit sur la patinoire extérieure du secteur Gentilly	Pour améliorer l'accessibilité et la qualité des infrastructures sportives
<b>Compétitivité et attractivité locale</b>	19	Accroître l'attractivité du territoire par des incitations ciblées	Pour attirer des industries et des commerces soucieux de leurs responsabilités sociales et environnementales	La piste d'action 10.1 s'inscrit directement dans cette stratégie bien que celle-ci n'ait pas été retenue par les citoyens pour des fins de discussion lors du premier forum des citoyens tenu le 17 avril 2012.	
<b>Gestion de l'urbanisation</b>	20	Développer une approche globale et durable de l'occupation du territoire	Pour aller vers un développement économique et urbain harmonieux et cohérent	20.1 Adopter une approche urbanistique favorisant l'agriculture de proximité par le développement de jardins ou de serres communautaires, de groupes d'entraide, d'achat et de cuisine collective ciblant les besoins de tous les types de ménage	Pour favoriser la production et la consommation responsable localement et encadrer l'agriculture urbaine
				20.2 Adopter un plan de protection et de mise en valeur des berges et des bandes riveraines. Ex. : projet du Parc régional de la rivière Gentilly, prolongation du Parc écologique Godefroy, création d'une zone aqua-touristique à Ste-Angèle-de-Laval et campagne de nettoyage des berges du fleuve et des rivières	Pour redonner accès aux cours d'eau et aux écosystèmes exceptionnels, préserver la biodiversité et développer le potentiel touristique
				20.3 Adopter une approche urbanistique favorisant l'usage multiple des infrastructures municipales existantes et futures : Ex. : créer des sentiers d'observation d'oiseaux près des bassins d'aération de la station d'épuration des eaux	Pour optimiser l'usage des ressources et des propriétés municipales en rendant accessibles et sécuritaires des lieux inédits

<sup>ix</sup> La piste d'action 17.1 répond à plusieurs enjeux stratégiques : 13 et 17.

## 5. SUIVI – ANALYSE ET PRIORISATION

---

Une fois le plan adopté, un processus de suivi démarrant avec une analyse exhaustive de chacune des pistes d'action sera effectué durant les prochaines semaines et les prochains mois par le comité de développement durable. Des outils de recherche et d'analyse seront mis à la disposition des décideurs pour prioriser et mettre en œuvre le plan rapidement. Certaines pistes d'action nécessiteront plus de temps que d'autres pour arriver au stade de réalisation. En ce sens, la mobilisation, la concertation, le nombre d'étapes nécessaires sont des facteurs déterminants.

Dans tous les cas, les citoyens et les intervenants pourront suivre le bilan des réalisations sur une base régulière puisque des forums de consultation auront lieu chaque année et les efforts de communication seront intensifiés par souci de transparence et pour favoriser une participation citoyenne continue.

## RÉFÉRENCES

---

- CADIEUX, Jean et Dion, Michel (2012). Manuel de gestion du développement durable en entreprise : une approche progressive. En appui à la norme BNQ 21000. Fides, Québec, 711p.
- Chagnon, Christiane (2012). Territoires durables en devenir. PUQ Numérique, <http://www.puq.ca/catalogue/livres/territoires-durables-devenir-1223.html>
- DAA Stratégies (2009). Plan stratégique de développement socio-économique de la MRC de Bécancour, 81p.
- ISQ (2013). Coup d'œil sur les régions. *In* Gouvernement du Québec, [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region\\_00/impr\\_region\\_17.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_00/impr_region_17.htm) (Page consultée le 10 octobre 2013)
- Loi sur le développement durable (2006), Éditeur officiel du Québec, [En ligne]. [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/D\\_8\\_1\\_1/D8\\_1\\_1.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/D_8_1_1/D8_1_1.html) (Page consultée le 23 mai 2013)
- Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979), Éditeur officiel du Québec, [En ligne]. [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A\\_19\\_1/A19\\_1.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A_19_1/A19_1.html) (Page consultée le 23 mai 2013)
- MAMROT (2012). L'urbanisme durable, enjeux, pratiques et outils d'intervention. *In* Gouvernement du Québec, [En ligne]. [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement\\_regional/indice\\_developpement/in\\_dicedev\\_Centre-du-Quebec\\_2006.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement_regional/indice_developpement/in_dicedev_Centre-du-Quebec_2006.pdf) (page consultée le 5 novembre 2012)
- MAMROT (2011). Indice de développement Centre du Québec. *In* Gouvernement du Québec, [En ligne]. [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement\\_regional/indice\\_developpement/in\\_dicedev\\_Centre-du-Quebec\\_2006.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement_regional/indice_developpement/in_dicedev_Centre-du-Quebec_2006.pdf) (Page consultée le 9 octobre 2012)
- MAMROT (2010). La gestion durable des eaux de pluie, Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable. *In* Gouvernement du Québec, [En ligne]. [www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/.../guide\\_gestion\\_eaux\\_pluie\\_complet.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/.../guide_gestion_eaux_pluie_complet.pdf) (page consultée le 12 octobre 2012)

MDDEP (2012). Indicateurs annuels de performance administrative, Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, *In* Gouvernement du Québec. 15p.

MDDEP (2005). Les principes de la loi québécoise sur le développement durable. *In* Gouvernement du Québec, [En ligne].  
<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/developpement/principes.pdf> (Page consultée le 17 octobre 2012)

Statistique Canada (2013). Profil de recensement. *In* Gouvernement du Canada, [En ligne].  
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2438010&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=B%C3%A9cancour&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&Custom>. (Page consultée le 17 octobre 2012)

Statistique Canada (2013). Perspectives de populations des municipalités du Québec selon le groupe d'âge, 2009-2024. *In* Gouvernement du Canada, [En ligne].  
[www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/.../Mun\\_pop\\_2009-2024\\_T.xls](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/.../Mun_pop_2009-2024_T.xls) (Page consultée le 15 octobre 2012)

UMQ (2012). Livre Blanc municipal, l'avenir a un milieu. *In* Gouvernement du Québec, [En ligne].  
[http://www.umq.qc.ca/uploads/files/pub\\_autres/livre\\_blanc.pdf](http://www.umq.qc.ca/uploads/files/pub_autres/livre_blanc.pdf) (Page consultée le 22 novembre 2012)

SPIPB (2009). Plan d'action de développement durable 2009-2013, Favoriser une meilleure concertation des industries du territoire. *In* Gouvernement du Québec, [En ligne].  
<http://www.spipb.com/documents/File/Plan%20action%20developpement%20durable%202009-2013.pdf> (Page consultés le 19 octobre 2012)